

L'UP le Renouveau publie une liste des 67 responsables désignés

Adjashè News

Prix 300 F CFA

Parution N°0445 du Vendredi 21 août 2026

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0140058230/0164045158 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

PRÉSIDENCE DU BLOC RÉPUBLICAIN

P.2

Le Collectif des 32 maires plaide pour la continuité avec Abdoulaye Bio Tchane - Que cache cette lettre?



GAANI 2026

P. 11

Du 25 au 27 août, Nikki célèbre l'une des plus grandes fêtes traditionnelles du Bénin



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL P.9

Le processus d'élaboration du Plan Stratégique 2027-2031 officiellement lancé



5ÈME CONGRES DE L'ANCB P.3

Les 16 membres du nouveau Bureau National 2026-2033 élu



Guérite
IMMO

GUÉRITE SERVICES IMMOBILIERS

Achat et Vente de parcelles
et maisons en toute légalité

00229 01 68 26 26 71



BLOC REPUBLICAIN

Le Collectif des 32 maires plaide pour la continuité avec Abdoulaye Bio Tchané - Que cache cette lettre?

Le débat autour de l'avenir de la présidence du Bloc Républicain prend une nouvelle tournure. Dans une déclaration commune rendue publique ce mardi 18 août, le Collectif des 32 maires membres du BR prend clairement position en faveur de la continuité avec Abdoulaye Bio Tchané à la tête du parti. Une sortie qui interroge, à plus d'un titre.

De façon unanime, ils saluent son élection à la tête du Conseil Économique et Social (CES) et considèrent que ses nouvelles fonctions ne l'éloignent « d'aucune manière » de ses responsabilités politiques. Un message martelé, presque défensif, alors même que le départ d'ABT de la tête du BR ne s'est encore officiellement posé nulle part.

C'est tout le paradoxe de cette lettre datée du 31 juillet 2026 mais publiée le 18 août, qui mérite d'être décryptée.

Une lettre de félicitations qui devient plaidoyer pour le maintien

Sur la forme, le communiqué est une lettre de félicitations. Les élus communaux disent accueillir avec une « immense fierté » et une « satisfaction totale » la désignation d'Abdoulaye Bio Tchané comme membre du CES par le Président



Romuald Wadagni, suivie de sa brillante élection à la présidence de l'institution.

Sur le fond, c'est un véritable manifeste pour sa continuité à la tête du Bloc Républicain. Ils réaffirment leur « soutien indéfectible », mettent en avant son expérience et sa contribution aux récents succès électoraux du BR, et lancent un appel à « resserrer les rangs ».

Leur position est sans équivoque : « nul autre que celui qui a su conduire le Bloc Républicain vers ses récents succès électoraux ne possède la légitimité, l'écoute et la vision requises pour consolider nos acquis ».

Ce que cette précipitation cache : 3 interrogations

Que craignent réellement ces 32 maires?

Si la question de la succession d'ABT n'est qu'une rumeur qui bruisse dans certains milieux politiques, pourquoi éprouver le besoin de signer collectivement une lettre avec 32 signatures manuscrites? Dans la vie d'un parti, une telle démonstration de force collective n'est jamais anodine. Elle ressemble à une manœuvre préventive pour verrouiller le débat avant même qu'il ne s'ouvre officiellement. Craignent-ils une bataille de succession interne qui fragiliserait leurs propres positions dans leurs communes?

Pourquoi ce regroupement subit?

La liste des 32 signataires est édifiante : de Saka Mere Daouda [N'Dali] à Natta Ludovic [Boukoubé], en passant par Zul Kifly Zakarié et Idrissou Yaya[Parakou][Djouguou]. Ce sont des poids lourds du nord, socle historique du BR. Leur regroupement en pour publier ce document pose question : s'agit-il d'une initiative spontanée de la base, ou d'une consigne venue d'en haut pour couper court à toute velléité d'alternance?

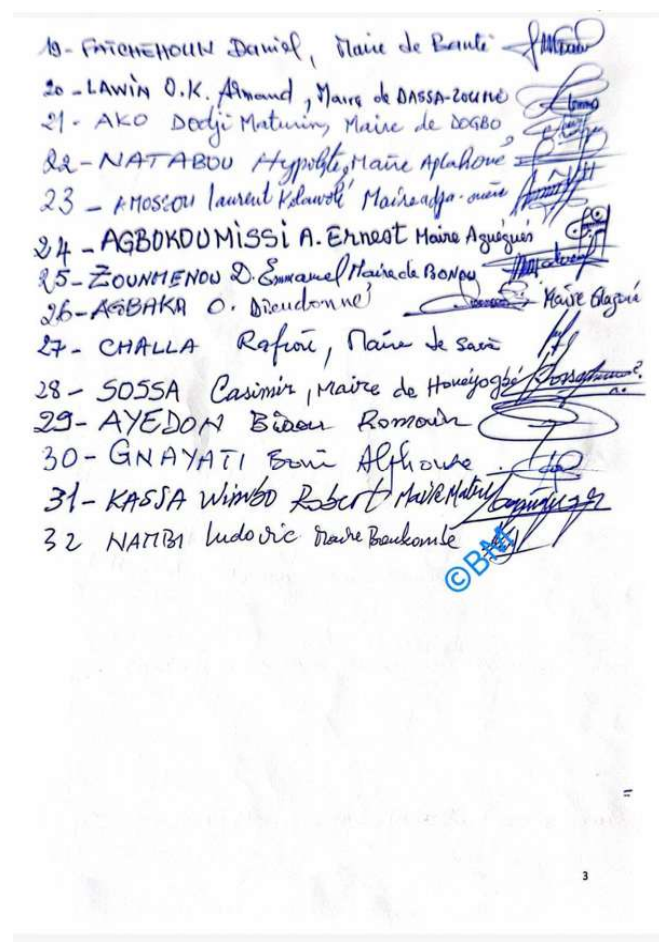
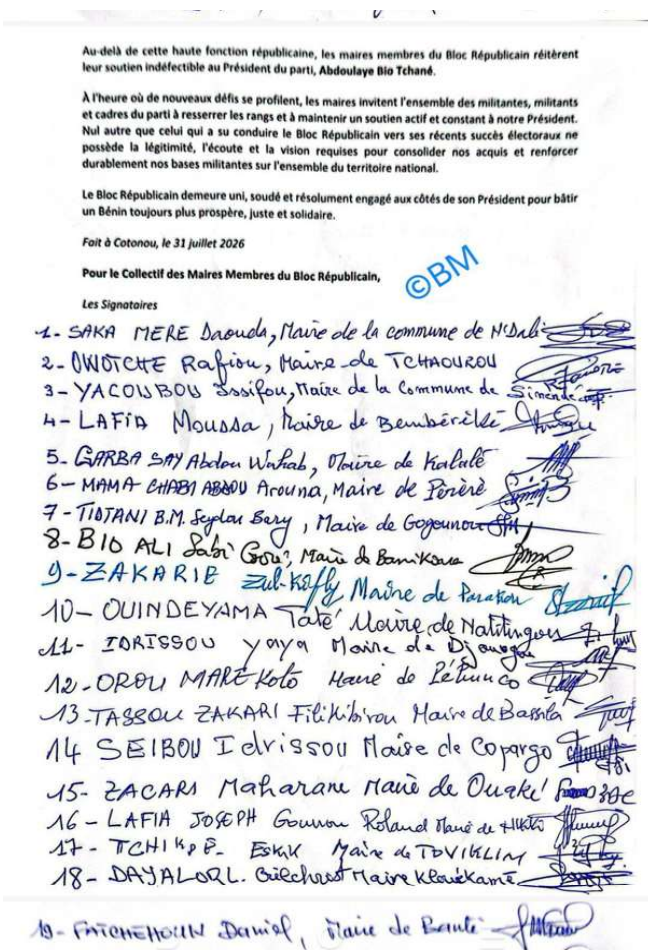
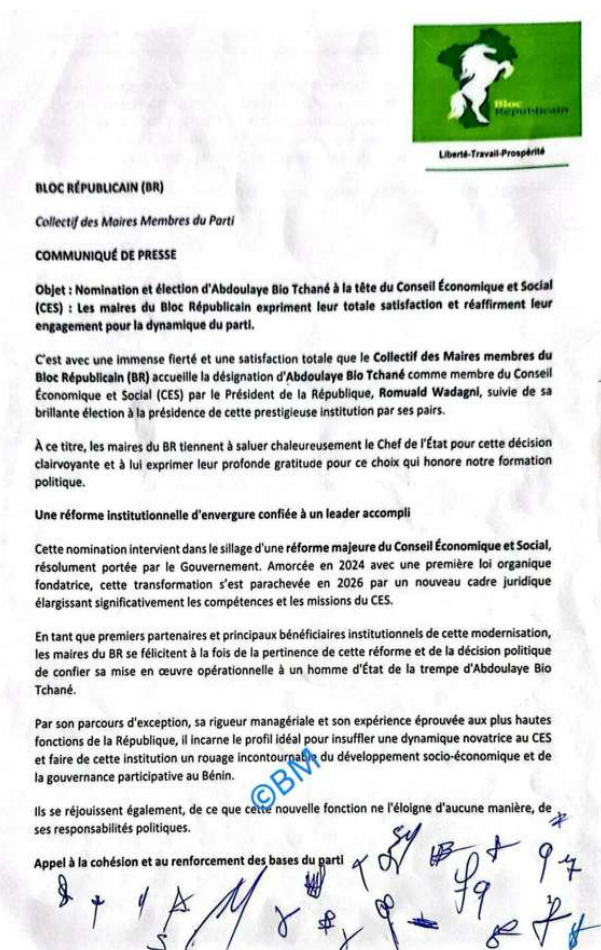
Le CES est-il compatible avec la

présidence du BR?

C'est le cœur du sujet que la lettre tente d'évacuer d'un revers de main : « cette nouvelle fonction ne l'éloigne d'aucune manière de ses responsabilités politiques ». Pourtant, le CES vient de bénéficier d'une réforme d'envergure en 2026 élargissant significativement ses compétences. Comment un homme d'État à la tête d'une institution républicaine majeure pourra-t-il mener de front la gouvernance participative nationale et la gestion partisane au quotidien. La question de l'incompatibilité morale et pratique reste entière.

En appelant militants et cadres à resserrer les rangs autour d'ABT afin de consolider les acquis et de préserver la dynamique du parti, les 32 maires ont fait plus qu'une déclaration de soutien. Ils ont mis la question de la continuité du leadership d'Abdoulaye Bio Tchané au cœur du débat interne. Cette stratégie de continuité affichée comme un choix de stabilité ne cache-t-elle pas, en réalité, la peur du vide et d'une recomposition interne que beaucoup redoutent ?

Max ISHOLA.



5ÈME CONGRES ANCB

Les 16 membres du nouveau Bureau National 2026-2033 élu

L'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Réunis en congrès ordinaire, les maires des 77 communes du Bénin ont procédé à l'élection du nouveau Bureau National pour le mandat 2026-2033. Un congrès décisif pour la décentralisation béninoise, qui s'est tenu dans un contexte de mise en œuvre complète de la réforme structurelle de la décentralisation.

À l'issue des travaux, c'est Luc Gnacadja, Maire de Cotonou, qui a été porté à la tête de l'organisation faîtière des communes, succédant ainsi à Luc Sètonji Atrokpo.

Un Bureau National renouvelé et représentatif des 77 communes

Le nouveau Bureau National de l'ANCB est composé de 16 membres élus, reflet de la diversité territoriale et d'une volonté d'inclusion. Il s'articule autour d'une présidence, de deux vice-présidences, d'un secrétariat général, d'une trésorerie générale et de 9 commissions thématiques stratégiques.

La Présidence et le Secrétariat

PRÉSIDENT : LUC GNACADJA - Maire de Cotonou

1er Vice-Président : IDRISOU YAYA - Maire de Djougou

2ème Vice-Président : HOUETCHENOU M. CHRISTIAN - Maire de Ouidah

Secrétaire Général : ZAKARIE ZUL-KIFLY - Maire de Parakou

Secrétaire Général Adjoint : SOKEGBE JANVIER ULRICH - Maire de Djakotomey

Trésorier Général : AIHUNHIN AUGUSTE A. - Maire de Covè

Trésorier Général Adjoint : TOUKOUROU M. RACHADOU - Maire de Porto-Novo

Les 9 Présidents des Commissions Thématiques

Le cœur opérationnel de l'ANCB reposera sur ces commissions :

Eau, Hygiène et Assainissement : LAFIA ROLAND - Maire de Nikki

Genre et Affaires Sociales :

Association Nationale des Communes du Bénin

BUREAU NATIONAL 2026-2033
ALBUM PHOTOS DES MEMBRES

PRÉSIDENT
LUC GNACADJA
Maire de Cotonou

1^{er} VICE-PRÉSIDENT
IDRISSOU YAYA
Maire de Djougou

2^{ème} VICE-PRÉSIDENT
HOUETCHENOU M. CHRISTIAN
Maire de Ouidah

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ZAKARIE ZUL-KIFLY
Maire de Parakou

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
SOKEGBE JANVIER ULRICH
Maire de Djakotomey

TRÉSORIER GÉNÉRAL
AIHUNHIN AUGUSTE A.
Maire de Covè

TRÉSORIER GÉNÉRAL ADJOINT
TOUKOUROU M. RACHADOU
Maire de Porto-Novo

PRÉSIDENT / COMMISSION EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT
LAFIA ROLAND
Maire de Nikki

PRÉSIDENTE / COMMISSION GENRE ET AFFAIRES SOCIALES
ALAZI O. SAKA ZINATOU
Maire de Kandji

PRÉSIDENTE / COMMISSION NUTRITION, ALIMENTATION ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE
ADEGNIKA TITILOLA AÏVODJI LÉONCE ANGÉLIQUE
Maire de Kétou

PRÉSIDENT / COMMISSION AGRICULTURE, FONCIER ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
AGBAKA ODJOUCHONI DIEUDONNÉ
Maire de Glazoué

PRÉSIDENTE / COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
BELLO ARLETTE MARIE-MADELAINE RISSICATOU
Adjointe au Maire de Cotonou

PRÉSIDENT / COMMISSION NUMÉRIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE
DJOSSOU ABEL
Maire de Bopa

PRÉSIDENT / COMMISSION ECONOMIE ET FINANCES LOCALES
KOTY NATHANAËL
Maire d'Abomey-Calavi

PRÉSIDENT / COMMISSION COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET INTERCOMMUNALITÉ
OROU MARE KOTO
Maire de Ouassa Péhunco

PRÉSIDENT / COMMISSION SUIVI DES ODD
GANHOUTODE SÈNA GABRIEL
Maire d'Avrankou

Zoca Fandji, Rue ATDA, Abomey-Calavi

www.ancb.bj
info.ancb@ancb.bj

01 BP 6828
Tél : (229) 0167657777

Commissaires aux Comptes :
- Maire de Bembèrèkè : MOUSSA Lafia
- Maire de Lalo : GOWOUI Pélagie

ALAZI O. SAKA ZINATOU - Maire de Kandji

Nutrition, Alimentation et Santé Communautaire : ADEGNIKA TITILOLA AÏVODJI LÉONCE ANGÉLIQUE - Maire de Kétou

Agriculture, Foncier et Aménagement du Territoire : AGBAKA ODJOUCHONI DIEUDONNÉ - Maire de Glazoué

Environnement et Climat : BELLO ARLETTE MARIE-MADELAINE RISSICATOU - Adjointe au Maire de Cotonou

Numérique et Innovation Technologique : DJOSSOU ABEL - Maire de Bopa

Economie et Finances Locales : KOTY NATHANAËL - Maire d'Abomey-Calavi

Coopération Décentralisée

et Intercommunalité : OROU MARE KOTO - Maire de Ouassa Péhunco

Suivi des ODD : GANHOUTODE SÈNA GABRIEL - Maire d'Avrankou

Pour garantir la bonne gouvernance, deux Commissaires aux Comptes ont été désignés : MOUSSA Lafia, Maire de Bembèrèkè et GOWOUI Pélagie, Maire de Lalo.

Le siège de l'ANCB reste à Zoca Fandji, Rue ATDA, Abomey-Calavi.

Quels enjeux pour le mandat 2026-2033 ?

Ce 5ème congrès ordinaire intervient à un moment charnière. Plus de trois ans après le lancement de la réforme de

la décentralisation, l'ANCB s'affirme comme l'interlocuteur incontournable entre les communes et l'État. Créée le 7 novembre 2003 à Cotonou, l'association a pour mission de défendre les intérêts des communes et de promouvoir le développement local.

Le mandat de Luc Gnacadja devra répondre à 3 défis majeurs :

1. La mobilisation des ressources propres avec la commission Economie et Finances Locales.
2. La résilience climatique des communes, portée par la nouvelle commission Environnement.
3. La transformation digitale de l'administration locale, enjeu confié à la commission Numérique

ASSEMBLÉE NATIONALE

► Le Président DJOGBÉNOU échange avec Rémi Prosper Moretti

Dans la matinée de ce mardi 18 août 2026, au Palais des Gouverneurs, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU a reçu en audience, dans son cabinet, Rémi Prosper Moretti, Président de la 6e mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Ce dernier était accompagné de son rapporteur, l'honorable Ali Camarou.

Les deux personnalités sont venues présenter leurs vives félicitations au Président de l'Assemblée nationale pour le travail institutionnel accompli. Elles ont également profité de cette rencontre pour aborder des questions relatives au statut et à l'accompagnement des anciennes



personnalités ayant servi l'État.

À sa sortie d'audience, Rémi

Prosper Moretti a exprimé sa satisfaction quant à la qualité de l'accueil de l'autorité parlementaire.

Face à la presse, il a déclaré : « Nous sommes venus, en tant que Président et conseillers de la 6e mandature de la HAAC, féliciter le Président de l'Assemblée nationale ainsi que l'ensemble des députés pour le travail abattu, ou plutôt pour l'œuvre en cours d'accomplissement. »

Il a rappelé que les anciens présidents et membres d'institutions possèdent une riche expérience au service de la nation. C'est pourquoi, au nom de la continuité républicaine et de la solidarité institutionnelle, il a invité l'Assemblée nationale à s'intéresser de près à la situation de ces anciens hauts dignitaires.

► Le comité d'organisation du festival international racines d'agonlin et l'association tolikunkan reçus par le président Djogbénou

À son cabinet, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, ce mardi 18 août 2026, le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a reçu en audience deux délégations. La première, issue du comité d'organisation du Festival international Racines d'Agonlin, est venue lui présenter la prochaine édition de ce festival, qui se tiendra du 28 au 30 août prochain à Zagnanado. La seconde, représentant l'association Tolikunkan, est venue solliciter son aura institutionnelle.

À sa sortie d'audience, Rodolph Downon, Président et promoteur du Festival international Racines d'Agonlin, n'a pas caché sa satisfaction :

« Notre démarche a consisté à souhaiter un bon mandat au Président de l'Assemblée nationale et à lui présenter le Festival international Racines d'Agonlin (FESTIRA). C'est avec un cœur joyeux que nous avons constaté l'intérêt que le Président porte à notre région, ainsi qu'à l'ensemble



du Bénin. Nous avons également bénéficié de ses précieux conseils pour une organisation pointue, calibrée et digne du Bénin « en révélation ». C'était vraiment un sentiment de joie. Le FESTIRA 2026 aura lieu les 28, 29 et 30 août prochains à Zagnanado, sur le terrain d'Agonli-Houegbo. »

Pour revenir aux objectifs visés par ce festival, il a ajouté : « Le FESTIRA, c'est d'abord la valorisation des patrimoines matériels et immatériels d'Agonli. C'est la découverte du pays Agonli, qui regorge d'une pléthore de ressources naturelles comme l'île d'Agonli, la seule vraie île que nous ayons au Bénin. C'est aussi l'Office du

tourisme d'Agonli-Covè ; le Kponzoun, qui est une forêt sacrée hautement boisée et farouchement protégée par la divinité Bossikpon ; l'Ahouankplontin et l'Ahovitogblanmè, qui sont des lieux et places de cultes mémoriels liés à l'histoire des masques et aux rituels de la collectivité Agonlin ; ou encore l'Asré, qui désigne les constructions ou greniers traditionnels sur pilotis, spécifiques aux zones marécageuses de la vallée de l'Ouémé à Ouinhi. »

Porter loin le patrimoine Toli

À son tour, Gérard Metowanou, Président de l'Association Tolikunkan, a confié à la presse



parlementaire sa joie face à la chaleur de l'accueil que leur a réservé l'autorité parlementaire.

Selon ses propos, la délégation est allée, dans un premier temps, présenter ses félicitations au Président de l'Assemblée nationale pour son élection à la tête de l'institution.

Ensuite, elle a souhaité faire connaître l'association Tolikunkan, son histoire, ses réalisations, ainsi que ses objectifs, à savoir la promotion de la langue Toli et l'organisation de la fête identitaire Tolikunkan houé.

Enfin, les membres ont sollicité

l'accompagnement, le soutien et la présence du Président lors de leurs manifestations.

À titre de rappel, il a précisé : « Depuis nos débuts en 2014, nous avons célébré cette fête à Akpro-Misséré, Tori-Bossito, Adjarra... Nous avons également réalisé des infrastructures socio-communautaires. Nous avons dit au Président de l'Assemblée nationale qu'il est nécessaire pour nous de poursuivre nos activités et de persévérer. La prochaine édition aura certainement lieu en 2027. Cette année, nous avons marqué une pause afin d'organiser des messes d'action de grâce pour mobiliser les Torinou. »

RAPPEL À DIEU DE L'ÉPOUSE DU VICE PRÉSIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La Cour suprême partage la douleur de Nicolas ASSOGBA et de sa famille

Une délégation de la Cour suprême, conduite par son Président, Victor Dassi ADOSSOU, s'est rendue, ce mercredi 19 août 2026 au domicile de Nicolas ASSOGBA, Vice-Président de la Cour constitutionnelle, pour lui présenter, ainsi qu'à sa famille, les condoléances de la haute Juridiction à la suite du rappel à Dieu de son épouse, Nicole Christine BEWA.



À travers cette démarche de compassion, la Cour suprême a voulu partager avec la famille éplorée la douleur de cette perte brutale et lui réaffirmer sa proximité, son soutien et sa solidarité en ces moments particulièrement éprouvants.

Le 12 août dernier en effet, à la grande surprise de tous ceux qui l'ont connue et aimée, Nicole s'en est allée, laissant derrière elle son époux Nicolas, leurs enfants, leurs familles, amis et proches. Une disparition soudaine qui a plongé tout son entourage dans une profonde consternation.

Figure familière de la famille judiciaire, « maman Nicole » était régulièrement aux côtés de son époux lors des événements officiels auxquels ils étaient invités. Femme de foi, de rigueur et de dignité, elle était également

connue pour son sourire, sa joie de vivre, son sens de l'humour et son goût pour le sport. Une femme aux multiples qualités dont la présence chaleureuse restera gravée dans les mémoires.

Entouré du Procureur général près la Cour suprême, Saturnin AFATON, du Président de la chambre administrative, Ibrahim David SALAMI, du Directeur de Cabinet, Isaac FAYOMI, et du Greffier en chef, Calixte DOSSOU-KOKO, le Président Victor Dassi ADOSSOU a exprimé à la famille la profonde tristesse de la Cour et de l'ensemble de son personnel civil et militaire.

confié l'âme de la défunte à la miséricorde de Dieu, priant qu'il l'accueille dans Sa demeure éternelle et qu'il accorde à sa famille consolation, réconfort et courage pour traverser cette douloureuse épreuve.

Très ému par cette marque de compassion de la haute Juridiction qu'il a servie durant de nombreuses années, Nicolas ASSOGBA s'est dit profondément touché par cette démarche. Il a témoigné de sa gratitude au Président de la Cour suprême et à l'ensemble du personnel, dont les paroles ont, selon lui, apporté un précieux réconfort à une famille

encore sous le choc.

Homme de foi comme son épouse, il s'en remet à Dieu, qui seul connaît le mystère de cette disparition aussi soudaine qu'inattendue, et invite chacun à prier pour le repos de l'âme de Nicole.

Après la veillée-messe dite ce mercredi en l'église saint Antoine de Padoue de Calavi, « Maman Nicole » sera conduite à sa dernière demeure ce jeudi 20 août 2026, à l'issue d'une messe de requiem célébrée en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Cotonou.

Cell.Com.Cour suprême

COUPE DU MONDE FÉMININE U20

Le Ministre Benoît DATO apporte le soutien du Gouvernement aux Amazones U20 en France

À deux semaines de l'entrée dans l'histoire. En plein stage de préparation en France et à deux semaines de la Coupe du Monde Féminine U20 FIFA Pologne 2026, les Amazones U20 du Bénin ont reçu une visite de marque.

Ce mardi 18 août 2026, le Ministre des Sports et de l'Engagement Civique, M. Benoît DATO, s'est rendu au camp de base des Amazones pour leur témoigner le soutien total du Gouvernement et du Chef de l'État, le Président Romuald Wadagni, dans l'aventure exaltante qui les attend.

"Le Gouvernement est fier de vous"



Cette visite a permis au Ministre de discuter avec les ambassadrices béninoises et de s'imprégner de l'état d'esprit du groupe. Il a salué l'engagement du staff technique, la discipline et la qualité du travail abattu depuis le début du stage.

« Le Gouvernement est fier de vous. Vous portez les couleurs du Bénin à la plus grande compétition mondiale de votre catégorie. L'État est disponible et déterminé à vous accompagner le plus loin possible dans cette

aventure », a déclaré le Ministre.

Galvanisant la troupe, il les a exhortées à poursuivre la préparation avec beaucoup de sérieux et de rigueur.

« Allez tout donner sur le terrain. Représentez le Bénin avec honneur, avec fierté et avec le cœur. Le peuple béninois est derrière vous ».

Les joueuses, motivées par cette visite, ont remercié le Ministre pour cette marque d'attention et ont réaffirmé, au nom du groupe, la détermination des Amazones à honorer le pays au rendez-vous mondial.

Programme : 3 tests de haut niveau avant la Pologne

Pour rappel, les Amazones U20 poursuivent leur préparation avec un programme XXL face à des références du football français :

23 août : FC Fleury

27 août : Équipe de France U20

30 août : Paris FC

Avant de s'envoler pour la Pologne le 1er septembre pour la phase finale de la Coupe du Monde Féminine U20 FIFA Pologne 2026.

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE À PÈRÈRÈ

28 bornes-fontaines et 71,8 km de réseau pour Sontou

Une nouvelle ère s'ouvre à Pèrèrè. Dans la commune de Pèrèrè, département du Borgou, le SAEPmV de Sontou change l'échelle de l'approvisionnement en eau : quatre forages exploités, un château d'eau de 250 m³, 28 bornes-fontaines et 71,8 kilomètres de canalisations desservent désormais Ala-fiarou, Bani-Peulh, Bonrou, Bornou Gando, Sontou et Soubado.

Conçu à partir d'une population de 13 991 habitants en 2024, le système est dimensionné pour accompagner près de 28 000 habitants à l'horizon 2044.

Le 12 août 2026, la réception provisoire du Système d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages de Sontou a marqué plus que l'achèvement d'un chantier. Après les vérifications conduites par une équipe multi-acteur et pluridisciplinaire conduite par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural [ANAEPMR], l'ouverture des robinets a matérialisé la fin d'une époque dans un arrondissement où des ménages dépendaient encore de puits saisonniers et de forages privés. [SAEPmV]

Quand l'eau se payait 50F la bassine et disparaissait en saison sèche

Les récits recueillis à Sontou donnent la mesure du changement. Lorsque les puits s'asséchaient après les pluies, certaines familles se rabattaient sur des eaux stagnantes utilisées aussi pour le bétail ou achetaient l'eau auprès de propriétaires de forages privés.

« À cause des difficultés d'accès à l'eau ici, les propriétaires de forages privés nous vendaient l'eau à 50 FCFA la bassine. Nous ne prenions cette



Vue aérienne de la station de pompage et de traitement du SAEPmV de Sontou lors de la réception provisoire du 12 août 2026 par l'ANAEPMR. Le système comprend 4 forages, un château de 250m³ et 71,8 km de réseau pour desservir 6 localités de Pèrèrè

eau que pour les besoins les plus vitaux et elle posait souvent des problèmes de qualité. Aujourd'hui j'ai de l'eau potable à 15 francs la bassine contre 50 francs CFA autrefois », témoigne Nani Isabelle, habitante de Sontou.

Le nouveau système vise précisément à sortir de cette économie de pénurie.

37 m³/h mobilisés : une capacité calibrée pour 10 ans

Les données techniques précisent l'envergure :

Population desservie : 13 991 habitants → 19 774 → 27 948[2024][2034][2044]

Besoins : 36,9 m³/h à l'horizon A0+10 et 67,4 m³/h à A0+20

4 forages alimentent le système : F11 à 16 m³/h, F1 à 7 m³/h, FPM' à 6 m³/h et F12 à 8 m³/h. Débit cumulé : 37 m³/h, couvrant exactement le besoin de 36,9 m³/h pour les 10 prochaines années.

Énergie : réseau conventionnel de la SBEE, complété par des groupes électrogènes de secours et station de traitement avec chloration.

Réseau : 71 785,9 mètres de conduites, 81 vannes d'isolement, 17 dispositifs de vidange, 22 ventouses et un réservoir anti-bélier de 500 litres à la station F11. Un château d'eau de 250 m³ à 15 mètres sous cuve assure le stockage entre Sontou et Pèrèrè.

28 bornes-fontaines dès maintenant, le branchement à domicile comme prochaine frontière

Au moment de la réception, 28 bornes-fontaines sont construites pour rapprocher immédiatement l'eau potable des communautés. La borne-fontaine constitue le premier niveau de proximité ; le branchement particulier doit permettre, à terme, de franchir le dernier segment jusqu'à la concession.

« Avant l'arrivée de cette eau, nous souffrions beaucoup. Nous allions vers les puits, mais lorsque la pluie finissait, ils s'asséchaient. Nous étions alors obligés d'aller vers les flaques d'eau creusées par les éleveurs », confie Souroukoua Pona.

À Sontou, l'accès universel se construit désormais dans le quotidien. Du forage au château, du château au réseau, du

réseau à la borne-fontaine rythme de la continuité, de puis au branchement la maintenance et de la particulier, le dernier confiance des usagers. kilomètre se construira au

Adjashè News

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045150/0140058230 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale
Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
0197083087 / 0164045158

Rédacteur en Chef
Achille OUSSOU
0197172283 / 0160300025

Secrétaire de Rédaction
Alexis DEGILA
0197572538 / 0195303029

Rédaction
Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial
Nicaise Cocou A
0197092692

Montage
Ya Faïçal ADEOTI
0141122354

IMPRIMERIE
COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE À PÈRÈRÈ

Pébié connectée, fin des eaux de marigots

Dans la commune de Pèrèrè, le SAEPMV de Pébié fait entrer Guinro, Kpébié, Tchori et Won dans une nouvelle logique de service public : deux forages exploités, un château d'eau de 200 m³, sept bornes-fontaines et 27,5 kilomètres de canalisations composent un système conçu à partir d'une population de 8 581 habitants en 2024.

Le 13 août 2026, autour du château d'eau de Guinro Centre, l'ouverture des vannes du Système d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages de Pébié a eu valeur de bascule. Après les contrôles techniques conduits sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural [ANAEPMR], les clés des installations ont été remises à l'exploitant Omilayé. Pour les populations, ce geste signifie l'arrivée d'une eau potable, traitée et professionnellement distribuée.

Quand les marigots tenaient lieu de réseau d'eau

Les témoignages recueillis lors de la réception décrivent des années de recours aux puits, aux rivières, aux marigots et aux dépressions remplies par les pluies, avec une qualité d'eau incertaine.

« Avant l'arrivée de ce système, l'arrondissement de Pébié endurait des difficultés incroyables liées au manque d'eau potable. Les populations étaient obligées de chercher de l'eau dans les marigots et dans des points d'eau naturellement creusés par les pluies, avec tous les risques de maladies que cela comportait », explique Kora Séra Bakindrop, chef de l'arrondissement de Pébié.

Cette précarité pesait sur l'organisation des ménages et, plus encore, sur les femmes et les enfants, souvent mobilisés pour la recherche et le transport de l'eau.

Le dispositif organise une chaîne complète — captage, pompage, traitement, stockage, transport, distribution, maintenance et relation avec l'usager. C'est précisément ce changement d'échelle que matérialisent les SAEPMV.

Pébié : deux forages, 23 m³/h exploités et 200 m³ de stockage

Zone : Guinro, Kpébié, Tchori et Won

Population : 8 581 hab. en 2024 → 12 128 en 2034 → 17 140 en 2044

Besoins : 22,6 m³/h à A0+10 et 41,3 m³/h à A0+20

Production : 2 forages à Kpébié, F2 à 13 m³/h et F4 à 10 m³/h, soit 23 m³/h cumulés, couvrant le besoin de 22,6 m³/h sur 10 ans.

Infrastructure : 2 stations de pompage, station de traitement

avec pompes doseuses, alimentation SBEE + groupes électrogènes, réseau de 27 508,4 mètres, 34 vannes, 13 vidanges, 12 ventouses.

Château d'eau : 200 m³ à Guinro Centre, élevé à 24 mètres sous cuve.

Sept bornes-fontaines déjà disponibles

À la réception, sept bornes-fontaines sont mises en service. Le branchement particulier est devenu un axe majeur : 3 668 nouveaux raccordements réalisés au second semestre 2025 sur les trois périmètres d'affermage.

« Avant l'arrivée de ce forage, nous utilisions les eaux des puits et des rivières, ce qui nous rendait malades, ainsi que nos enfants. Aujourd'hui, nous sommes très contents », témoigne Gourman Nin.



Vue aérienne de la station de pompage du SAEPMV de Pébié à Guinro Centre lors de la réception du 13 août 2026 par l'ANAEPMR. Le système de 27,5 km avec 2 forages et un château de 200 m³ met fin à la consommation d'eaux de marigots pour Guinro, Kpébié, Tchori et Won

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL À N'DALI

► À Ouénou, 111 km de réseau pour tourner la page des eaux souillées

Dans la commune de N'Dali, le SAEPMV de Ouénou 2 change la donne pour Ouénou, Ouénou-Peulh et Tamarou : six forages, un château d'eau de 500 m³, 40 bornes-fontaines et 110,95 kilomètres de canalisations composent un système dimensionné à partir d'une population de 26 213 habitants en 2024, projetée à 52 363 habitants en 2044.

À Ouénou, la réception provisoire n'est pas une simple formalité. Après les contrôles de conformité conduits sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural [ANAEPMR], l'exploitant Omilayé a été invité à démarrer la desserte.

Des eaux souillées à un service public organisé

« Nous avons pour habitude d'utiliser des eaux souillées dans notre quotidien. C'est donc une grande joie qui m'anime du fait que le Gouvernement ait pensé à l'arrondissement », a déclaré le Chef d'arrondissement de Ouénou.



Le château d'eau de 500 m³ à 24 mètres sous cuve du SAEPMV Ouénou 2 à N'Dali, réceptionné par l'ANAEPMR. Avec 6 forages, 110,9 km de réseau et 40 bornes-fontaines, il dessert Ouénou, Ouénou-Peulh et Tamarou

C'est le changement de doctrine depuis 2017 : ne plus juxtaposer des ouvrages isolés, mais organiser une chaîne de service complète.

Ouénou 2 : six forages, 500 m³ et 110,95 km

Localités : Ouénou, Ouénou-Peulh, Tamarou

Population : 26 213 → 37 048 → 52 363 hab.

Besoins : 69,1 m³/h à A0+10 et 126,2 m³/h à A0+20

Production : 6 forages - 71 m³/h cumulés, couvrant A0+10

Énergie : SBEE + groupes électrogènes

Stockage : Château 500 m³, 24 mètres sous cuve

Réseau : 110 950,47 m, 130 vannes, 36 vidanges, 36 ventouses, anti-béliers

40 bornes-fontaines et le branchement à 10 000F

À la réception, 40 bornes-fontaines. La prochaine étape : le branchement particulier. Le programme Eau potable 2026-2033 rappelle la subvention : 10 000 FCFA contre 85 000 FCFA auparavant.

« Nous disons un grand merci au Gouvernement, surtout pour la subvention des branchements domiciliaires qui est de 10 000 francs CFA », témoigne Alassane Rachida, au nom des femmes.

Le SAEPMV Ouénou 2 est le sixième SAEPMV opérationnel de N'Dali, après Bori 2 et Sirarou 3, selon le PAG 2021-2026. Au niveau national, l'ANAEPMR affiche 84,3% de desserte rurale au S2 2025 avec 26 nouveaux ouvrages et 3 668 branchements.

ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL À GOGOUNOU

► De l'eau potable à Ouara avec près de 90 km de réseau pour des branchements à domicile

Dans la commune de Gogounou, le SAEPMV de Ouara 2 change d'échelle : quatre forages, un château d'eau de 450 m³, 25 bornes-fontaines et près de 90 kilomètres de canalisations doivent sécuriser l'approvisionnement de Dougu, Soukarou, Ouara et Oura-Peulh.[Ilougou]



Le château d'eau de 450 m³ à 18 mètres sous cuve du SAEPMV Ouara 2 à Kpétégourou, réceptionné en août 2026 par l'ANAEPMR. Avec 4 forages, 89,8 km de réseau et 25 bornes-fontaines, il dessert Dougu, Soukarou, Ouara et Oura-Peulh.[Ouara][Gogounou]

D'une eau rare à un service organisé

« Avant, les populations de nos villages avaient l'habitude de chercher de l'eau non potable. Il y avait des périodes où

la recherche de l'eau devenait un véritable calvaire pour les femmes, avec de longues files d'attente. Ce temps est désormais révolu », témoigne Yarou Boudou Soumaïla, premier adjoint

au maire de Gogounou. 300L

Ouara 2 : quatre localités, 450 m³ et 90 km

Zone : Dougu, Soukarou, Ouara, Oura-Peulh - 23 499 hab. en 2024 → 46 938 en 2044[Ilougou]

Forages : F2 16m³/h, F4 10m³/h, F6 30m³/h, Angardébou 6m³/h = 62 m³/h, couvrant besoin 61,9 m³/h à A0+10 [113,1 m³/h à 20 ans]

Stockage : Château 450 m³ à 18 m sous cuve à Kpétégourou, village de Wara

Réseau : 89 855,20 m, 99 vannes, 30 vidanges, 19 ventouses

Traitement : SBEE + groupes électrogènes, 2 pompes doseuses, 2 bacs

25 bornes et le branchement à 10 000F

À la réception, 25 bornes-fontaines. La suite : le branchement particulier par le fermier. Le coût est subventionné à 10 000 FCFA au lieu de 85 000 FCFA.

« Pendant des années, nous n'avions qu'une seule pompe à motricité humaine dans tout le village, avec des files interminables », habitante de Ouara.

Pour ces quatre localités, l'accès universel devient concret : un château de 450 m³, 90 km de canalisations, 25 bornes. Le dernier kilomètre jusqu'au domicile est désormais à portée de robinet.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Abdoulaye Bio Tchané lance officiellement le Plan Stratégique 2027-2031

Le Conseil Économique et Social (CES) entre dans une nouvelle ère. Ce jeudi 20 août 2026, son Président, M. Abdoulaye BIO TCHANÉ, a officiellement lancé à l'Hôtel Novotel Cotonou Orisha le processus d'élaboration du Plan Stratégique 2027-2031 du CES.

Cette démarche, qui s'étendra sur 90 jours selon une approche inclusive, marque une étape majeure dans la transformation et la modernisation de l'institution, présidée depuis le 27 février 2025 par l'ancien Ministre d'État chargé du Développement.

Une boussole pour les 5 prochaines années

Véritable boussole pour le prochain quinquennat, ce plan stratégique vise quatre objectifs majeurs :

1. Renforcer l'utilité institutionnelle du CES en tant qu'organe consultatif obligatoire pour les projets de loi à caractère économique et social ;



Le Président du CES, Abdoulaye Bio Tchané (au centre), entouré de ses collaborateurs, lors du lancement officiel du Plan Stratégique 2027-2031 du CES, le 20 août 2026 à l'Hôtel Novotel Orisha de Cotonou

2. Consolider sa proximité avec les citoyens et les réalités des territoires ;

3. Dynamiser le dialogue institutionnel entre les différentes catégories professionnelles ;

4. Accroître son rayonnement à l'international.

"L'avenir ne se subit pas, il se planifie avec clarté et se bâtit avec exigence", a rappelé le Président du CES dans son discours de lancement.

Un plan aligné avec la Vision Bénin 2060

Ce lancement intervient dans un contexte de planification

stratégique nationale. Le Bénin vient de se doter de la Loi portant Vision Nationale de Développement à l'horizon 2060 et du Plan National de Développement (PND) 2026-2035, deux chantiers également portés par Abdoulaye Bio Tchané en tant que Ministre d'État.

Le futur Plan Stratégique du CES devra ainsi permettre à l'institution de mieux répondre aux réalités des territoires et de renforcer son rôle de facilitateur du dialogue économique et social au service du développement du Bénin, en parfaite cohérence avec la Vision 2060.

La cérémonie de lancement a réuni membres du CES, partenaires techniques et financiers, corps diplomatique, représentants de la société civile et du secteur privé.

Le processus de 90 jours s'achèvera en novembre 2026 par la validation et la présentation officielle du document final.

ALBUM PHOTOS



L'approche se veut inclusive : représentants des institutions, autorités traditionnelles, forces de défense et de sécurité et société civile associés à la co-construction du futur plan du CES



Une salle comble et attentive : partenaires techniques et financiers, diplomates et acteurs de la société civile ont pris part au lancement du processus d'élaboration du Plan Stratégique du CES

DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE SECTION
L'Union Progressiste le Renouveau publie la liste des 67 responsables

Cotonou, 17 août 2026. L'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) structure son maillage territorial. Par la Décision n°010/UP-R/BP/DEN/HDP/PDT/SG/SA du 17 août 2026, le Président du parti, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a procédé à la désignation officielle des Présidents de section.

Une décision stratégique qui intervient à quelques mois des échéances électorales de 2026 et qui vise à renforcer l'animation du parti à la base.

Une décision fondée sur les Statuts du parti

Selon le document officiel, cette désignation est prise conformément :

Aux Statuts de l'Union Progressiste le Renouveau adoptés le 12 août 2023 ;

À la note du 1er juin 2026 relative à l'affectation des postes de responsabilité aux membres des bureaux des structures de base ;

Aux délibérations et orientations des instances dirigeantes du Parti.

Dans son Article 2, la décision précise la mission des responsables désignés :



Le Président de l'Union Progressiste le Renouveau, le Prof. Joseph Fifamin Djogbénu, architecte de la réorganisation des structures de base du parti

Les Présidents de section sont chargés de l'animation et de la coordination des activités de leur section, sous la supervision des instances compétentes du Parti.

Le suivi et l'exécution de la décision sont confiés au Secrétaire Général du parti. Elle prend effet à compter de la date de sa signature.

La liste complète des 67 Présidents de section par circonscription électorale

La liste annexée à la décision compte 67 Présidents de section répartis sur l'ensemble des 24 circonscriptions électorales du

Bénin :

Dans le Nord (1ère à 4ème CE) : KANDI (MAMA ADAMOU Bouraïma), KARIMAMA (ZIBO Issaka), MALANVILLE (SOULE Moutawakilou), BANI KOARA (O U A G O U S S O U N O N Bio), NATITINGOU (DASSAGATE Bienvenu) ou encore TOUCOUNTOUNA (SAHOUROPA Sahi Roger).

Dans le Centre (7ème à 9ème CE): BEMBEREKE, KALALE (BANI CHABI Tidjani), NIKKI (MAMA MOUMOUNI Karim), SINENDE et SAVALOU (AITCHEOU Claude).

Dans le Sud-Ouest (11ème à 13ème CE) : APLAHOUE (SEWADE Fernand), DJAKOTOMEY, KLOUEKANMEY, DOGBO (SEWA Joachim Hyacinth), LALO, TOVIKLIN et les 4 sections de DJOUGOU.

Dans le Littoral (16ème CE) : Les 7 sections de Cotonou, de COTONOU 7 (AÏHOU Achille) à COTONOU 13 (HONVO Abel).

Dans le Sud-Est (17ème à 24ème CE) : ATHIEME (GAGLOZOUN Alfred), COME (GBEDEY Martin), GRAND-POPO (KOUNAKE Didier), BOPA (DANDEVEHOUN Frédéric), ADJARRA (OMICHESSAN Mounirou), SEME-PODJI (PARAISO Rafiou Guy-Charles), AVRANKOU (NOUNAGNON Sèveho Georges), ABOMEY (MEVO Elie M), BOHICON, DJIDJA (DANHOUNDO Sébastin), COVE (ATCHOSSI Euphrème Jérémie), ZAGNANADO (DJOSSA Bruno) et ZOGBODOMEY (QUENUM Simplicie).

Cette publication marque une étape clé dans la stratégie de proximité de l'UP le Renouveau, qui affiche ainsi sa volonté d'assurer une présence organisée dans chaque commune.



Union Progressiste
le Renouveau

Unité - Travail - Solidarité

Décision n°...010...-26/UP-R/BP/DEN/HDP/PDT/SG/SA

PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS DE SECTIONS

Le Président

Vu les Statuts de l'Union Progressiste le Renouveau adoptés le 12 août 2023 ;

Vu la note du 1^{er} juin 2026, relative à l'affectation des postes de responsabilité aux membres de bureaux des structures de base, à la mise en place des commissions permanentes ainsi qu'à la désignation des membres de leurs bureaux ;

Vu les délibérations et les orientations des instances dirigeantes du Parti ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont affectés aux fonctions ci-après les membres du bureau des sections dont la liste est annexée à la présente décision.

Article 2 : Les Présidents de sections sont chargés de l'animation et de la coordination des activités de leur section, sous la supervision des instances compétentes du Parti.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé du suivi et de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera publiée partout où besoin sera.

Ampliations :
Intéressés
Bureau Politique
Chrono

Fait à Cotonou, le 17 août 2026


Joseph DJOGBÉNOU

Stège | Cotonou : Bénin - Immeuble Lot E20/E - Place bulgare - 01 BP 1515 Cotonou

Stège | Porto Novo : BENIN - Quartier Hourmè Château - BP 697 Porto-Novo

Contact | Tél. : 07 56 28 28 / 60 85 55 53 / 60 88 53 53 / 68 97 92 22

Décision n°010/UP-R du 17 août 2026 portant désignation des Présidents de section, signée à Cotonou par le Président Joseph Fifamin Djogbénu

10 Site web : adjashenews.bj

Quotidien d'information, d'investigation et de publicité

GAANI 2026

Du 25 au 27 août, Nikki célèbre l'une des plus grandes fêtes traditionnelles du Bénin

Nikki, la prestigieuse cité historique des Baatombu et Wassangari au nord-est du Bénin, se prépare à vibrer au rythme de la Gaani. Du 25 au 27 août 2026, la capitale historique des royaumes Baatonu accueillera l'édition 2026 de la Gaani, l'une des plus grandes célébrations traditionnelles et religieuses du Bénin.

Placée sous le haut patronage de Sa Majesté Séro Torou Touko Sari, Roi de Nikki, cette édition célèbre le patrimoine vivant baatonu autour du thème : « Un peuple, une histoire, une couronne ».

Le programme officiel de la Gaani 2026 : 3 jours de transmission

Pendant trois jours, têtes couronnées, dignitaires, cavaliers, griots, acteurs culturels et milliers de visiteurs venus du Bénin et d'ailleurs se retrouveront à l'Arène de la Gaani.



L'entrée du Palais Royal de Nikki et de l'Arène de la Gaani, site moderne inauguré pour accueillir les milliers de visiteurs de la fête traditionnelle

Mardi 25 août : Lancement des festivités

Entrée solennelle des têtes couronnées, cortèges équestres et animations traditionnelles. La cérémonie de sortie des tambours sacrés marquera le lancement officiel des

festivités.

Mercredi 26 août : La procession royale, temps fort de la Gaani

C'est le jour le plus attendu. Le Sinaboko (l'Empereur des Baatonu) effectuera sa procession historique à travers la cité, rythmée par des démonstrations équestres spectaculaires. Le retour du souverain dans l'arène marque le début des cérémonies d'allégeance des dignitaires et des princesses, avant de laisser place en soirée à un grand concert populaire réunissant la crème de la scène béninoise moderne et traditionnelle.

Jeudi 27 août : La matinée de la Kayessi

Journée dédiée aux rites de transmission, avec le rite de la Kayessi au palais de la reine mère, suivi d'un spectacle de clôture.

Un patrimoine vivant, une destination à découvrir

Au-delà de la tradition, la Gaani offre une immersion culturelle unique au cœur de Nikki. En rassemblant les communautés autour d'une mémoire partagée, elle incarne la vision du Gouvernement de la République du Bénin de



[ARCHIVES Gaani 2025] Démonstration équestre spectaculaire dans l'Arène de la Gaani à Nikki. Les cavaliers Wassangari sont le symbole de la bravoure du royaume Baatonu

préservier et valoriser les patrimoines tout en faisant de la culture un moteur d'attractivité touristique et de rayonnement international.

Olushegun Bakari, Ministre du Tourisme et du Commerce extérieur, en charge de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement privé, déclare :

« À travers la célébration de la Gaani, nous valorisons la diversité de notre patrimoine. En ouvrant les portes de Nikki au monde entier, nous offrons aux visiteurs une expérience culturelle et humaine incomparable, portée par la richesse de nos traditions. Notre ambition est de structurer et de faire grandir ces grands événements traditionnels pour en faire des leviers majeurs de développement touristique, d'attractivité et de fierté nationale. »

Une vision partagée par Yassine Latoundji, Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine :

« La Gaani est la preuve que notre histoire n'est pas figée dans le passé : elle se transmet et rassemble. Célébrer la majesté du royaume baatonu à Nikki,

c'est honorer des siècles de savoir-faire, de rites et de dignité. »

Du 25 au 27 août 2026, Nikki donne rendez-vous au Bénin et au monde pour trois jours au cœur de l'histoire vivante des royaumes baatonu.

À propos de la Gaani

Célébrée à Nikki, siège du royaume de Nikki et haut lieu de la culture baatonu, la Gaani est l'une des plus grandes manifestations traditionnelles du Bénin. Elle rassemble chaque année têtes couronnées, dignitaires, cavaliers, griots, communautés et des milliers de visiteurs autour de l'histoire du royaume, de ses rites et de leur transmission.

À propos de Bénin Tourisme : Agence béninoise pour le développement du tourisme, placée sous la tutelle de la Présidence de la République, elle met en œuvre la stratégie de développement touristique du Bénin. Elle organise et accompagne les grands rendez-vous culturels dont les Vodun Days, le Festival des masques et la Gaani.





PROGRAMME OFFICIEL

25^{au} 27^{AOÛT} 2026

 **Nikki**

Accès libre & gratuit





COUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BENIN

www.gaani.bj
@gaanibj



PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU

Rituel de clôture

11H00 – 13H00

13H00 – 13H20

13H20 – 14H00

14H00 – 15H00

15H00 – 16H15

16H15 – 19H00

20H00 – 00H00

Parcours rituel du Sinaboko
Retransmis en direct dans l'Arène.

Retour du Roi dans l'Arène
Salutations de Sa Majesté aux publics.

Retrait du Roi dans ses appartements privés
Animations dans l'Arène.

Grande Cavalcade

Passage devant les tambours sacrés

Animations culturelles dans l'Arène

Nuit de la Gaani : grand concert

Trois temps forts :

la Cavalcade des cavaliers Wasangari, le passage des dignitaires devant les tambours sacrés et le grand concert de la Nuit de la Gaani.

Accès libre & gratuit





25^{au} 27^{AOÛT} 2026

 **Nikki**

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

MARDI 25 AOÛT 2026

MERCREDI 26 AOÛT 2026

JEUDI 27 AOÛT 2026

Arrivée des délégations royales et sortie solennelle des tambours sacrés.

Procession royale du Sinaboko
Grand concert de la Nuit de la Gaani.

Rituel symbolique du rasage des princes et princesses, KAYESSI.

Accès libre & gratuit





TOUS À Nikki

25^{au} 27^{AOÛT} 2026

Accès libre & gratuit



COUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BENIN

www.gaani.bj
@gaanibj



25^{au} 27^{AOÛT} 2026

 **Nikki**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU

Accueil des Têtes Couronnées

10H00 – 18H00

18H00 – 19H00

Arrivée progressive des Têtes Couronnées

Sortie des tambours sacrés

Moment fort de la journée

La sortie des tambours sacrés ouvre officiellement la Gaani : trois frappeurs et une vingtaine de trompettistes font résonner le Palais devant les Têtes Couronnées réunies.

Accès libre & gratuit

